

- [Aller au contenu](#)
- [Aller au menu](#)
- [Aller à la recherche](#)
- [Dyslexie](#)
- [Contraste](#)
- [Aide](#)
- [Accessibilité web et qualité](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

- [Page Facebook du Département de Maine-et-Loire](#)
- [Compte Twitter du Département de Maine-et-Loire](#)
- [Compte Instagram du Département de Maine-et-Loire](#)
- [Chaîne Dailymotion du Département de Maine-et-Loire](#)



- [Services et infos](#)

 Services et infos

[Voir la page Services et infos](#)

- [Enfance et famille](#)
- [Autonomie](#)
- [Insertion et emploi](#)
- [Logement et habitat](#)
- [Collèges et éducation](#)
- [Culture et patrimoine](#)
- [Transports et mobilité](#)
- [Environnement et aménagement](#)
- [Aides départementales](#)
- [Offres de l'institution](#)

[Fermer le menu](#)

- [Conseil départemental](#)

 Conseil départemental

[Voir la page Conseil départemental](#)

- [Présentation Ouvrir le sous-menu de Présentation](#)
 - [Fonctionnement](#)
 - [Compétences](#)
 - [Administration départementale](#)
 - [Chiffres-clés](#)
 - [Partenaires](#)
- [Missions Ouvrir le sous-menu de Missions](#)
 - [Solidarités et action sociale Ouvrir le sous-menu de Solidarités et action sociale](#)
 - [Insertion](#)
 - [Personnes handicapées](#)
 - [Enfance famille](#)

- [Personnes âgées](#)
- [Éducation, jeunesse et sports](#) [Ouvrir le sous-menu de Éducation, jeunesse et sports](#)
 - [Collèges](#)
 - [Actions éducatives](#)
 - [Sports](#)
- [Transports](#) [Ouvrir le sous-menu de Transports](#)
 - [Réseau routier](#)
 - [Covoiturage](#)
- [Habitat](#)
- [Développement des territoires](#) [Ouvrir le sous-menu de Développement des territoires](#)
 - [Accessibilité des services](#)
 - [Développement économique](#)
 - [Développement touristique](#)
 - [Ingénierie territoriale](#)
- [Culture et patrimoine](#) [Ouvrir le sous-menu de Culture et patrimoine](#)
 - [Culture](#)
 - [Patrimoine](#)
 - [Archives départementales](#)
 - [Collégiale Saint-Martin](#)
- [Environnement et développement durable](#) [Ouvrir le sous-menu de Environnement et développement durable](#)
 - [Espaces naturels sensibles](#)
 - [Agriculture](#)
 - [Développement durable](#)
 - [Eaux et rivières](#)
- [Élus](#) [Ouvrir le sous-menu de Élus](#)
 - [Président du Département](#)
 - [Commission permanente](#)
 - [Commissions thématiques](#)
 - [Vos élus](#)
 - [Groupes de l'assemblée](#)
- [Orientations stratégiques](#)
- [Décisions et budget](#) [Ouvrir le sous-menu de Décisions et budget](#)
 - [Budget 2017](#)
 - [Compte administratif](#)
 - [Calendrier des réunions](#)
 - [Comptes rendus des réunions](#)
 - [Délibérations et arrêtés](#)
- [Grands projets](#) [Ouvrir le sous-menu de Grands projets](#)
 - [Accueil des enfants confiés au Département](#)
 - [Très Haut Débit](#)
 - [Modernisation du réseau routier](#)
 - [Centre d'activités Foch](#)
 - [Foyer de l'enfance Village St-Exupéry](#)
 - [Valoriser les sites départementaux](#) [Ouvrir le sous-menu de Valoriser les sites départementaux](#)
 - [Plessis-Macé](#)
 - [Montsoreau](#)
 - [Isle-Briand](#)
 - [Terra Botanica](#)

[Fermer le menu](#)

- [Actualités](#)


 Actualités

[Voir la page Actualités](#)

- [Agenda Ouvrir le sous-menu de Agenda](#)
 - [Annoncer un événement](#)
- [Toutes les actualités Ouvrir le sous-menu de Toutes les actualités](#)
 - [Prenez l'art !](#)
 - [Rentrée scolaire 2017-2018](#)
 - [Mineurs non accompagnés](#)
 - [Mois du film documentaire](#)
- [Maine&Loire magazine Ouvrir le sous-menu de Maine&Loire magazine](#)
 - [S'abonner à Maine&Loire magazine](#)
 - [Maine&Loire magazine : tous les numéros](#)
- [Travaux en cours Ouvrir le sous-menu de Travaux en cours](#)
 - [Pont de Chalonnes](#)
 - [Pont Saint-Florent à Varades](#)
 - [Foyer de l'enfance](#)
 - [RD 748 Juigné](#)
 - [RD 10 Allonnes](#)
 - [RD960 Coron Vihiers](#)
- [Réseaux sociaux et flux RSS](#)
- [Photothèque](#)
- [Vidéotheque](#)

[Fermer le menu](#)

- [Nos sites web](#)

 Nos sites web

[Voir la page Nos sites web](#)

- Culture
 - [Archives départementales](#)
 - [Collégiale Saint-Martin](#)
 - [Bibliopôle](#)
- Déplacements
 - [Covoiturage49](#)
 - [Inforoutes49](#)
- Services
 - [Anjou marchés publics](#)
 - [E-Lyco](#)
 - [GéoAnjou](#)
 - [Opendata49](#)
- Solidarités
 - [Maison de l'autonomie](#)
 - [Portail insertion](#)
 - [Solidarités](#)
 - [Assistants maternels](#)
- Territoire
 - [Maine&Loire magazine](#)
 - [Observatoire de l'eau](#)

- [Prévention des déchets](#)
- [Produit en Anjou](#)
- [Sentiers nature](#)
- [Terra Botanica](#)
- [Wiki-Anjou](#)

[Fermer le menu](#)

Ouvrir / Fermer le menu accessibilité Ouvrir / Fermer le menu de partage sur les réseaux sociaux

Rechercher dans le site

- [Page Facebook du Département de Maine-et-Loire](#)
- [Compte Twitter du Département de Maine-et-Loire](#)
- [Compte Instagram du Département de Maine-et-Loire](#)
- [Chaîne Dailymotion du Département de Maine-et-Loire](#)

- [Accès par thématiques](#)
[Enfance et famille](#) [Autonomie Insertion et emploi](#) [Logement et habitat](#) [Collèges et éducation](#)
[Culture et patrimoine](#) [Transports et mobilité](#) [Environnement et aménagement](#)
- [Accès par profils](#)
[Demandeur d'emploi](#) [Parent / Famille](#) [Personne handicapée](#) [Senior](#) [Collectivité / élu](#)
[Professionnel du social](#) [Professionnel de l'éducation](#) [Professionnel de la culture](#) [Journaliste](#)

Lancer la recherche dans le site

1. [Accueil](#)
2. [Conseil départemental](#)
3. [Grands projets](#)
4. **Très Haut Débit**

L'aménagement du Très Haut Débit (THD) : vers le déploiement de la fibre optique

Offrir une connexion Internet performante à tous les habitants de Maine-et-Loire, c'est l'objectif du Syndicat Anjou Numérique. Depuis juillet 2015, le syndicat s'engage, aux côtés du Département de Maine-et-Loire, dans un programme ambitieux de déploiement de la fibre optique dans les territoires ruraux afin d'équiper 100% du territoire sous 10 ans.



L'accès au Très Haut Débit (THD) est un enjeu crucial pour les habitants et les entreprises du territoire. Stockage et envoi de fichiers en ligne, objets connectés, visio-conférence, télétravail, e-learning, télémédecine..., ces nouveaux services et usages numériques nécessitent des besoins élevés en débit que l'ADSL (technologie par le réseau téléphonique en cuivre) ne peut pas fournir. Le Département a donc fait le choix de la fibre optique généralisée sur tout le territoire, une solution performante et de long terme.



Le Très Haut Débit en chiffres

- 365 M€ d'investissements sur sept ans, cofinancés par le Département (28 M€), les Communautés

de communes et d'agglomération (83 M€), la Région (23 M€), l'État (99 M€) et l'Europe (3,5 M€).
- 100 % c'est l'objectif de raccordement à la fibre optique de l'ensemble des foyers et entreprises présents en zone rurale , soit 220 000 prises raccordées d'ici 2025.
- 13 000 km de fibres optiques seront, à terme, déployés par Anjou Numérique.

Une politique volontariste du Département

Si le déploiement de la fibre optique est réalisé par les opérateurs privés en milieu urbain (Angers, Cholet et Saumur pour le Maine-et-Loire), celui des zones rurales a été confié aux collectivités locales par l'État, dans le cadre du plan [France Très Haut Débit](#) (THD).

Depuis 2002, le Département est engagé dans l'aménagement numérique du territoire. Il a notamment permis le raccordement de la quasi-totalité des zones d'activités avec le réseau Melisa.

Cependant, face aux enjeux que représente le développement du très haut débit pour les habitants et les entreprises, le Département a souhaité aller plus loin.

Il a ainsi souhaité associer les Communautés de communes et d'agglomérations et à la Région aux choix d'investissements et de construction de ces infrastructures à travers la création d'un syndicat mixte ouvert "Anjou numérique".

Grâce à son plan ambitieux, Anjou Numérique positionne le Maine-et-Loire en Département leader dans le déploiement du numérique : les plans déposés par les autres Départements de la région, à l'exception de la Mayenne, ne prévoient pas de déploiement à 100 %. Une couverture totale qui contribuera à lutter contre la fracture numérique entre les territoires urbains et ruraux dans les 10 ans à venir.

Les missions du Syndicat Anjou Numérique

Orchestrer l'aménagement numérique du territoire

Anjou Numérique élabore et actualise le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) en analysant les besoins du territoire et en proposant des solutions techniques et économiques adaptées. Lorsque l'observation des initiatives du secteur privé laisse apparaître des carences, il intervient directement en conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques à l'attention de tous les administrés.

Construire et exploiter les réseaux

Anjou Numérique va déployer dans chaque commune les réseaux qui permettront demain aux habitants, entreprises, collectivités, de souscrire aux services d'accès à Internet nécessaires à leurs activités. Un réseau public de fibre optique sera ainsi construit puis exploité et commercialisé par les opérateurs et fournisseurs d'accès à Internet.

Conseiller et accompagner les collectivités adhérentes

Anjou Numérique accompagne ses adhérents en assurant des missions de conseil en faveur du

développement numérique des territoires et en proposant son expertise technique en matière de réseaux télécom. Il est aussi l'interlocuteur de l'État et le maître d'ouvrage pour la couverture des zones blanches en centre-bourg et l'amélioration de la desserte du territoire en téléphonie mobile.

Développer l'emploi et la formation

Par le biais de la délégation de service public qui sera lancée mi-mars, Anjou Numérique entend aussi mener une politique volontariste favorisant l'insertion par l'emploi et la formation professionnelle.

Les effets de cette révolution numérique en cours aura un impact sur la quantité d'emplois disponibles dans l'économie, et donc sur le chômage. Un enjeu fort du Syndicat mixte ouvert.

Les étapes

- Juillet 2015 : création du Syndicat Anjou Numérique
- Décembre 2016 : actualisation du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN)
- Mars 2017 : lancement de la consultation de délégation de service public
- 2018 : démarrage des travaux
- Fin 2018 : commercialisation des premières prises

Déploiement de la fibre optique



En attendant la fibre

En attendant le déploiement de la fibre optique par Anjou Numérique, le Syndicat aide à l'équipement pour les connexions par voie hertzienne (Wimax, 4G fixe, satellite...). Il s'engage à la hauteur de 80 % de remboursement des frais d'installation, soit jusqu'à 400 €.

Pour toute information, [contactez le syndicat Anjou numérique](mailto:contact@anjou-numerique.fr) : contact@anjou-numerique.fr

L'enjeu est de couvrir, à terme, la totalité des logements et des entreprises du Maine-et-Loire en fibre optique. Le syndicat Anjou Numérique a validé le lancement d'une consultation pour une délégation de service public afin de confier à un opérateur la construction, la maintenance et la commercialisation du réseau de fibre optique. Les premiers travaux seront engagés en 2018. À terme, tous les foyers du département seront raccordés à ce réseau performant.

Philippe Chalopin, *conseiller départemental du canton de Beaufort-en-Vallée*
6e vice-président, rapporteur général du budget en charge du tourisme, de l'habitat et du numérique

À consulter

- [Site Melis@ pour favoriser l'accès au très haut débit en Maine-et-Loire](#)

Outils pratiques pour cette page

- [Partager la page](#)
- [Lecture facile](#)
- [Convertir en PDF](#)

Services associés

- [E-lyco](#)
- [Données publiques](#)
- [Paiement en ligne](#)

CONTACT

Mission Aménagement Numérique
Département de Maine-et-Loire
CS 94104
49941 Angers Cedex 9

Tél. : 02 41 81 41 49

[Contacter le Syndicat Anjou Numérique :](#)
contact@anjou-numerique.fr

Actualités + [Voir toutes les actualités](#)

Événement | 20 octobre

Fête du Vélo 2018 : rendez vous le 10 juin !

Voirie | 13 juillet

RD775 : la 2x2 voies inaugurée

[Flux RSS](#)

Site internet

- [Anjou numerique](#)

#Anjou2021

Le projet de mandature du Département

Partager la page

[Aller vers le haut de la page](#)

- [Contacter le Département](#)
- [Mentions légales](#)
- [Plan du site](#)
- [Espace presse](#)
- [Foire aux questions](#)

© Département de Maine-et-Loire - Tous droits réservés

Département de Maine-et-Loire

CS 94104

49941 Angers Cedex 9

maine-et-loire.fr 02 41 81 49 49

[Contactez-nous](#)

Ouvrir / fermer le menu

- [Services et infos](#)
 - [Conseil départemental](#)
 - [Actualités](#)
 - [Nos sites web](#)
-
- [Page Facebook du Département de Maine-et-Loire](#)
 - [Compte Twitter du Département de Maine-et-Loire](#)
 - [Compte Instagram du Département de Maine-et-Loire](#)
 - [Chaîne Dailymotion du Département de Maine-et-Loire](#)

[Print Current Page](#)